



LES ECHOS

DE



EDITO

Chères Mauriciennes, Chers Mauriciens,

C'est avec une profonde émotion et une immense gratitude que je vous adresse ce message après ma réélection. Merci pour la confiance que vous nous avez renouvelée ; cette confiance est un appel au travail collectif, à l'écoute et à l'action.

Ces dernières années, nous avons accompli beaucoup : rénovation des écoles, renforcement des services de proximité, amélioration de nos espaces publics, transformation de la Route de Genève,...

Ensemble nous allons poursuivre la transition énergétique et écologique de notre commune, garantir la sécurité et renforcer la solidarité, car personne ne doit rester au bord du chemin.

Je m'engage à gérer notre commune dans la transparence, la proximité et la responsabilité.

Ma porte reste ouverte, vos idées, vos remarques et vos critiques constructives sont essentielles.

Nous bâtirons l'avenir pas à pas, avec vous, dans l'intérêt de tous les Mauriciens.

Vous pouvez compter sur ma détermination et mon dévouement.



Pierre GOUBET
Maire de Saint-Maurice-de-Beynost

ZOOM SUR PAGE 2



- ⊙ Les élections municipales

VIE MUNICIPALE PAGES 3 A 7

- ⊙ Le budget 2026
- ⊙ CCAS : le repas des aînés
- ⊙ Le Conseil Jeunes Citoyens
- ⊙ Le carnaval à l'école maternelle
- ⊙ Le portrait
- ⊙ La fête de Printemps
- ⊙ Le début de la saison de la tonte

VIE COMMUNAUTAIRE PAGES 7 A 8

- ⊙ Le pôle d'accompagnement citoyen
- ⊙ L'Allegro

VIE ASSOCIATIVE PAGES 8 A 11

- ⊙ Le Sou des écoles
- ⊙ Le Club Amitié Loisirs
- ⊙ Le CT Dombes
- ⊙ L'AMD
- ⊙ St Maurice Tennis-Padel
- ⊙ L'OBSM
- ⊙ ARTEMIS

VIE PRATIQUE PAGE 12

- ⊙ La Brocante de Saint Maurice
- ⊙ Prévention moustique tigre
- ⊙ Agenda - Etat Civil

LES ELECTIONS MUNICIPALES

Lors du premier tour des élections municipales du 15 mars dernier, la liste « Une commune, une équipe, un projet » présentée par le maire sortant Pierre Goubet » a recueilli 803 voix sur 897 votants.

Voici la liste des 27 conseillers fraîchement élus : Pierre GOUBET, Nicole BOURGEOIS, Claude CHARTON, Sandra DULIEU, Didier JUHEN, Eveline GUILLET, Daniel MONCHANIN, Lydie EXTIER, Yvan HERZIG, Emeline GENELOT, Romain ARMELLIE, Nadia BAHARIAN, Léo LOISEL, Ouafae ALAMI, Pierre PETIT, Géraldine CHAMBEFORT, Daddy



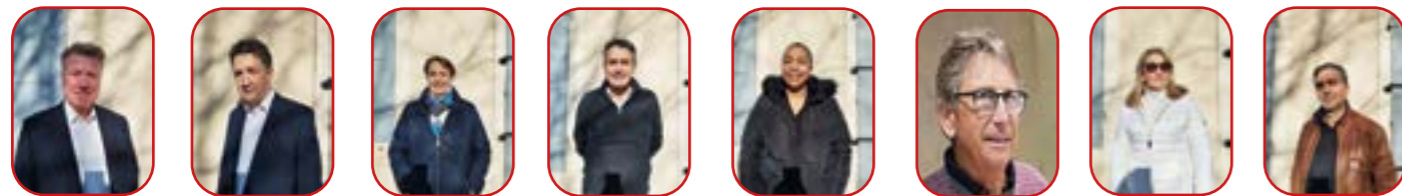
A la suite des élections du dimanche 15 mars dernier, le premier Conseil Municipal s'est tenu le samedi 21 mars à 10h dans la salle du conseil de la mairie.

Lors de cette séance, M. Pierre Goubet a d'abord remercié l'équipe avec laquelle il avait travaillé pendant ces six dernières années pour toute l'œuvre accomplie. Il a également salué l'engagement des nouveaux conseillers. La séance s'est poursuivie par l'élection du Maire, sous la présidence de M. Daniel MONCHA-

NIN, doyen de l'assemblée, accompagné de deux assesseurs. M. Pierre GOUBET, seul candidat, a été élu à l'unanimité des conseillers présents. Ensuite, le Conseil Municipal a procédé à l'élection des maires-adjoints. Sur proposition d'une liste déposée par M. Claude CHARTON, Mesdames et Messieurs Claude CHARTON, Eveline GUILLET, Daniel MONCHANIN, Nicole BOURGEOIS, Didier JUHEN, Lydie EXTIER et Yvan HERZIG ont été élus adjoints à l'unanimité des conseillers présents.

Une élection en cachant une autre, les conseillers municipaux suivants, au nombre de 5 pour notre commune, siégeront au Conseil de la Communauté de Communes (CCMP) : Pierre GOUBET, Nicole BOURGEOIS, Claude CHARTON, Sandra DULIEU et Didier JUHEN.

NIN, doyen de l'assemblée, accompagné de deux assesseurs. M. Pierre GOUBET, seul candidat, a été élu à l'unanimité des conseillers présents. Ensuite, le Conseil Municipal a procédé à l'élection des maires-adjoints. Sur proposition d'une liste déposée par M. Claude CHARTON, Mesdames et Messieurs Claude CHARTON, Eveline GUILLET, Daniel MONCHANIN, Nicole BOURGEOIS, Didier JUHEN, Lydie EXTIER et Yvan HERZIG ont été élus adjoints à l'unanimité des conseillers présents.



Maire Pierre GOUBET	1 ^{er} adjoint Claude CHARTON	2 ^{ème} adjointe Eveline GUILLET	3 ^{ème} adjoint Didier JUHEN	4 ^{ème} adjointe Nicole BOURGEOIS	5 ^{ème} adjoint Daniel MONCHANIN	6 ^{ème} adjointe Lydie EXTIER	7 ^{ème} adjoint Yvan HERZIG
---------------------------	--	---	---	--	---	--	--

BUDGET 2026

Dans un contexte d'année électorale, le conseil municipal a adopté le 26 février dernier le budget communal, dans la continuité des orientations présentées lors du débat d'orientation budgétaire (DOB) du 29 janvier.

Ce budget 2026 constitue un **budget de transition**. Il permet de finaliser les dernières opérations inscrites dans la programmation pluriannuelle d'investissement (PPI) 2020-2026, tout en préservant les équilibres financiers de la collectivité.

L'objectif est double : **assurer la continuité des projets déjà engagés et laisser à la nouvelle équipe municipale toute latitude pour définir ses priorités et élaborer sa propre programmation d'investissement pour les années à venir**. Ainsi, ce budget marque à la fois l'achèvement d'un cycle d'investissements et la préparation de la prochaine mandature.

Un budget de fonctionnement stable

Les dépenses de fonctionnement restent globalement maîtrisées. Elles intègrent toutefois une hausse des charges de personnel d'environ **50 000 €**, liée principalement à l'augmentation des cotisations retraite et à la mise à niveau du régime indemnitaire des agents. Cette progression est compensée par une baisse des charges à caractère général, permettant de préserver l'équilibre budgétaire.

Du côté des recettes, la commune bénéficie d'une **légère hausse des recettes fiscales**, liée à la revalorisation nationale des valeurs locatives de **+0,8 %**, tandis que les recettes issues des prestations municipales (crèche, ALSH, ...) demeurent stables. Cette évolution reste néanmoins neutralisée par la **baisse des dotations de compensation de l'État**, qui se traduit par une diminution d'environ 200 000 € de recettes pour la commune.

Une capacité d'autofinancement préservée

Malgré ce contexte financier contraint, la commune conserve un **niveau d'autofinancement solide (800 000 €)**, lui permettant de financer une partie de ses investissements sur ses ressources propres et de préserver sa solidité financière.

Fiscalité locale : des taux inchangés

Le conseil municipal a fait le choix de **maintenir en 2026 les taux de la fiscalité locale au même niveau qu'en 2025**. Les taux appliqués à la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), à la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) et à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) restent ainsi inchangés.

Un budget d'investissement de transition

En 2026, les investissements seront volontairement limités et concentrés sur la poursuite d'opérations déjà engagées ou sur des projets nécessaires à l'entretien et à l'amélioration du patrimoine communal. Parmi les principales opérations figurent notamment :

- la requalification de la RD 1084 et l'aménagement du secteur Charles de Gaulle (restes à réaliser pour 190 000 €) ;
- des travaux d'étanchéité sur plusieurs toitures de bâtiments communaux : ARTEMIS, tennis, boule, boxe (140 000 €) ;
- la mise en accessibilité du boulodrome et de la salle de boxe (18 500 €) ;
- l'installation de panneaux solaires sur la toiture du padel (130 000 €) ;
- la poursuite de travaux de voirie (155 000 €) ;
- l'entretien et l'équipement des écoles et des structures enfance-jeunesse (50 000 €) ;
- l'acquisition de matériels pour les services techniques et la mairie (140 000 €) ;
- le remboursement du capital de la dette (350 000 €).

Des recettes d'investissement diversifiées

Les recettes d'investissement reposent sur plusieurs leviers permettant de financer ces opérations. Elles sont constituées du **cumul de l'autofinancement dégagé les années précédentes (4 700 000 €)**, de subventions attribuées par les partenaires institutionnels, Etat et Région, pour un montant global d'environ 800 000 €. Des subventions liées au fonds de concours seront à percevoir en 2027 pour un peu plus de 700 000 €.

À ces ressources s'ajoutent le **Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA)**, estimé à 360 000 € et le produit de la taxe d'aménagement (40 000 €) venant compléter le financement des investissements communaux.

ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE
DE L'EXERCICE 2026

Dépenses	Fonctionnement		Recettes	BP 2026
	BP 2026			
Charges à caractère général	1 275 240,67 €		Atténuations de charges	54 500,00 €
Charges de personnel	2 842 293,00 €		Produits des services	326 726,00 €
Autres charges de gestion courante	586 409,00 €		Travaux en régie/Amort. Subvention	9 600,93 €
Charges financières	34 406,80 €		Impôts et taxes	3 678 455,00 €
Charges exceptionnelles	1 500,00 €		Dotations et participations	1 319 800,00 €
Atténuation de produits	309 824,00 €		Autres produits de gestion courante	95 398,00 €
Opérations d'ordre entre sections	495 000,00 €		Produits exceptionnels	1 000,00 €
Virement à la section d'investissement	4 655 325,86 €		Résultat reporté (002)	4 714 519,40 €
TOTAL	10 199 999,33 €		TOTAL	10 199 999,33 €

Dépenses	Investissement		Recettes	BP 2026
	BP 2026			
Reste à Réaliser	284 615,01 €		Virement de la section de fonctionnement	4 655 325,86 €
Déficit antérieur	882 348,35 €		Affectation du résultat	1 146 963,36 €
Opérations patrimoniales	137 012,14 €		Produits des cessions (vente terrains)	1 000,00 €
Amortissement subventions	9 600,93 €		Fond de Compensation de la TVA	360 000,00 €
Remboursement Taxe d'aménagement	263 000,00 €		Taxe d'aménagement	40 000,00 €
Dettes	320 000,00 €		Subventions	767 972,40 €
Immobilisations incorporelles hors RAR	18 600,00 €		Amortissements	495 000,00 €
Immobilisations Corporelles hors RAR	747 302,62 €		Opérations patrimoniales	137 012,14 €
Travaux hors RAR	41 000,00 €		Résultat reporté	
Travaux (23) non affectés	4 878 064,51 €			
Autres Immobilisations Corporelles	41 730,00 €			
TOTAL	7 603 273,76 €		TOTAL	7 603 273,76 €

Au 1^{er} janvier 2026, l'encours de la dette de la commune s'élève à un peu plus de 2 millions d'euros (2 045 704 €), répartis sur cinq emprunts. L'annuité de la dette atteint 349 000 €, un niveau en baisse d'environ 40 000 € par rapport à 2025, après l'extinction d'un prêt.

Cette situation traduit une gestion maîtrisée

de l'endettement : la dette représente environ 484 € par habitant en 2026, un niveau nettement inférieur à la moyenne des communes de même strate estimée à 748 € par habitant. La capacité de désendettement de la commune est par ailleurs particulièrement favorable, d'environ deux ans, voire immédiate au regard des réserves financières disponibles.

LE REPAS DES AINÉS

Le samedi 24 janvier, nos seniors ont été au centre de la fête lors du traditionnel repas des aînés !

Notre commune a vibré au rythme d'une atmosphère bon enfant, où les rires se mêlaient aux notes de l'orchestre de Fred Kholer et aux bonnes saveurs proposées par le traiteur Evidence Réception.

Ils étaient près de 150 à participer à ce moment festif offert par le CCAS à la salle des fêtes.

Un moment de partage et des souvenirs joyeux. A noter dans vos agendas pour l'année prochaine : les inscriptions se feront en octobre et les coupons réponse seront distribués dans les Echos et disponibles en mairie.



DEMOCRATIE EN HERBE : LES JEUNES CITOYENS ONT VOTE

Le vendredi 23 janvier dernier, l'Hôtel de Ville a pris des airs de grand jour électoral. Les élèves de la commune ont désigné leurs représentants au Conseil des Jeunes Citoyens (CJC). Retour sur un scrutin exemplaire.

Comme les grands

L'effervescence était palpable dans les couloirs de la mairie. Pas moins de 158 votants, issus de 7 classes (du CE2 au CM2), se sont succédé pour accomplir leur devoir civique. Rien n'avait été laissé au hasard pour offrir à ces futurs citoyens une immersion totale : passage obligatoire par l'isoloir, enveloppes bleues et bulletins de vote au nom des candidats.

Une expérience concrète de la démocratie qui permet aux enfants de comprendre, dès le plus jeune âge, l'importance de chaque voix.

Un dépouillement dans les règles de l'art

Une fois le scrutin clôturé, l'heure était au comptage. Sous l'œil attentif de Monsieur le Maire, de deux conseillères municipales et de l'équipe de la Direction Enfance, le dépouillement a été effectué avec la plus grande rigueur.

À l'issue de ce moment solennel, le verdict est tombé : 12 nouveaux conseillers intègrent l'instance.

• 6 élus pour les classes de CM1.

• 6 élus pour les classes de CM2.

Deux ans pour agir

Ces jeunes élus ne vont pas chômer ! Engagés pour un mandat de 2 ans, ils auront la noble mission de porter la voix de leurs camarades et de représenter la jeunesse au sein de la commune. Entre propositions d'aménagements, actions solidaires et projets citoyens, ils s'apprentent à devenir de véritables acteurs du dynamisme local.

Félicitations à nos nouveaux élus et bravo à tous les candidats pour leur engagement !



CARNIVAL A L'ECOLE MATERNELLE : UNE PARADE

Le vendredi 6 mars, l'école maternelle s'est transformée en une véritable réserve naturelle le temps d'une matinée. Pour cette édition du Carnaval, le thème retenu était celui des animaux, qu'ils soient bien réels ou issus de notre imaginaire.

Loin de n'être qu'une fête, ce Carnaval a été l'aboutissement d'un projet pédagogique mené de longue haleine. En classe, les enfants ont mis la main à la pâte pour confectionner leurs propres déguisements, guidés par leurs enseignantes et les ATSEM. Le résultat était impressionnant de créativité : phénix flamboyants, léopards agiles, tigres blancs majestueux, petits singes malicieux et autres oiseaux aux plumages multicolores ont fait vibrer la cour de l'école.

La fête a pris une dimension particulière à

11 heures, lorsque les classes de CP de l'école élémentaire ont rejoint les plus petits pour le traditionnel défilé. Sous un beau soleil de mars, le cortège a fièrement déambulé devant les nombreux parents venus admirer le spectacle. Une belle matinée de partage et de convivialité qui restera, sans aucun doute, un moment fort de cette année scolaire !



LE PORTRAIT



Pour ce portrait de printemps, l'équipe des Echos vous propose de découvrir Mme Mélanie PALANDRE, nouvelle directrice du pôle Enfance-jeunesse, action sociale et solidaire et animation locale depuis le 5 janvier 2026.

Les Echos (LE) : Bonjour Mme PALANDRE. Afin que les habitants de notre commune puissent mieux vous connaître, pourriez-vous nous parler de votre parcours ?

Mélanie PALANDRE (MP) : « Lyonnaise d'origine, j'ai suivi un cursus en communication (DUT TC et Master 2 à l'EFAP). Après une première expérience en agence publicitaire, j'ai réalisé que je souhaitais donner plus de sens à mon travail en me tournant vers le service public. J'ai donc intégré la mairie de Rillieux-la-Pape en 2004.

J'y ai exercé différentes fonctions au sein du service communication, avant de diriger un pôle graphique. En 2018, un bilan de compétences a confirmé mon appétence pour les politiques éducatives. J'ai alors demandé une mobilité pour devenir chef de service jeunesse et coordinatrice du label «Cité éducative». C'est après ces trois années riches d'enseignements que j'ai rejoint la mairie de Saint-Maurice-de-Beynost. »

LE : Pourriez-vous nous expliquer en quoi consiste vos missions ?

MP : « Ma mission principale est de mettre en œuvre, suivre et évaluer les politiques sociales et éducatives décidées par les élus. Cela implique de piloter et d'accompagner une cinquantaine d'agents répartis dans nos structures : centre aéré, école maternelle, crèche, RPE et CCAS. Un autre volet important de mon travail consiste à développer des partenariats locaux, en lien avec le tissu associatif, les services de la commune, les

partenaires institutionnels... »

LE : Quelles sont vos qualités et compétences ?

MP : « Ma principale compétence est l'adaptabilité car j'aime être à la fois sur le terrain et disponible pour mes services, j'aime l'humain avec toutes ses différences, valoriser le potentiel de chacun quelle que soit sa place dans la hiérarchie. »

LE : Quels sont vos hobbies ?

MP : « J'aime le sport, et plus particulièrement la boxe que je pratique en loisir. J'apprécie également les moments plus calmes consacrés au dessin, à la peinture, ainsi que le plaisir de chiner dans les brocantes. »

L'équipe des Echos vous remercie pour le temps consacré à cet entretien et vous souhaite plein de réussite dans votre nouvelle fonction.

LE 18 AVRIL, LA SATHONETTE CELEBRE LE PRINTEMPS AVEC SA PREMIERE "FAITES GUINGUETTE"

Le printemps pointe enfin le bout de son nez, apportant avec lui une envie irrésistible de grand air et de convivialité. Pour marquer le retour des beaux jours, la Ville de Saint-Maurice-de-Beynost innove et vous invite à sa toute première fête de printemps : la « **Faites Guinguette** ». Rendez-vous le **samedi 18 avril, de 12h à 18h**, dans le cadre bucolique du parc de la Sathonette.

Après des mois de grisaille, cette journée a été pensée comme une parenthèse ensoleillée, une invitation à la flânerie et au partage. La municipalité a souhaité mobiliser les forces vives de la commune pour proposer un événement qui ressemble aux habitants : festif, gourmand et intergénérationnel.

La réussite de cette journée repose sur le dynamisme de nos associations locales. Côté saveurs, l'association portugaise Clara prendra les commandes de la cuisine avec leurs célèbres poulets grillés, frites et spécialités traditionnelles. Pour la note sucrée, vous pourrez compter sur les jeunes élus du **CJC (Conseil Jeunes Citoyens)** qui

assureront la vente de crêpes.

Le programme des animations saura ravir toutes les générations :

- Le **PMC** pilotera le **tournoi de pétanque**, incontournable d'une après-midi en extérieur.
- L'association **Ikebana** vous fera bouger avec un cours de **Cardio Latino** en plein air.
- Le **Club Amitié Loisirs** sera également présent pour vous offrir votre foulard vichy, incontournable de la guinguette.

Ambiance rétro et Swing Que serait une guinguette sans musique ? Le groupe **Gumbo Swing**, avec ses musiciens aussi talentueux que déjantés, nous fera danser et vibrer au son de leurs rythmes entraînants. Un **photobooth** sera également installé pour immortaliser vos plus beaux sourires. L'événement est entièrement **gratuit**. En famille ou entre amis, venez nombreux célébrer le printemps à la Sathonette.



DEMARRAGE DE LA SAISON DE TONTE : UNE GESTION PLUS NATURELLE DE NOS ESPACES VERTS



Avec le retour du printemps, la nature se réveille... et nos espaces verts aussi ! Mais cette année encore, ne soyez pas surpris si certaines pelouses

semblent "moins tondues" que d'habitude : derrière ces herbes folles se cache une vraie démarche en faveur de l'environnement. La commune renouvelle en effet sa politique de gestion différenciée. L'idée ? Adapter l'entretien des espaces verts à leur usage et à leur environnement, plutôt que d'appliquer une tonte uniforme partout. Parcs très fréquentés, abords d'équipements publics ou zones plus naturelles : chaque espace a désormais son propre rythme. Résultat : dans plusieurs secteurs, la tonte sera volontairement réduite. Des passages seront entretenus pour garantir le confort et la sécurité, mais le reste pourra pousser librement. Cette pratique, appelée fauche tardive, permet aux fleurs de se développer, aux insectes de prospérer et aux sols de se régénérer. Bref, un petit coup de pouce à toute la biodiversité locale. Et ce n'est pas tout ! Vous pourriez aussi croiser cet été de nouveaux "agents municipaux" un peu particuliers... À quatre pattes et très gourmands, les moutons

seront de retour sur certaines parcelles dans le cadre de l'éco-pâturage. Une solution naturelle, silencieuse et écologique pour entretenir les terrains, tout en limitant l'usage de machines. Pour mieux comprendre ces choix, des panneaux explicatifs seront installés à proximité des zones concernées. De quoi changer de regard sur ces espaces plus sauvages... et apprendre à les apprécier autrement. Haies et arbres : place à la tranquillité ! Avec l'arrivée du printemps, la période de taille et d'élagage touche à sa fin. Ce n'est pas un hasard : c'est le moment où de nombreux oiseaux commencent à nicher. Tailler une haie ou élaguer un arbre à cette période peut perturber ces espèces, voire détruire leurs abris. Pour préserver cette vie discrète mais essentielle, il est donc recommandé de suspendre ces travaux jusqu'à l'automne. Un geste simple, mais précieux, pour accompagner la nature dans son plein épanouissement.



Régisse, nouvel agent technique

POLE D'ACCOMPAGNEMENT CITOYEN



Accomplir ses démarches administratives ou comprendre ses droits n'est pas toujours simple : cela peut même devenir complexe lorsque tout se fait en ligne. C'est pour cette raison que la CCMP et le Département de l'Ain ont travaillé ensemble pour regrouper plusieurs services sur un même site.

Dédié aux services publics de proximité, le nouveau site abritera à la fois :

Un pôle d'accompagnement citoyen pour regrouper

Dédié aux services publics de proximité, le nouveau site abritera à la fois :

- La France Services Côtière et Plateau, spécialisée dans l'aide aux démarches administratives et numériques (jusqu'ici implantée à Saint-Maurice-de-Beynost) ;
 - Les services sociaux du Département de l'Ain pour la Côtière, au sein du Centre Départemental de la Solidarité déjà présent sur site ;
 - Des services complémentaires, comme le Centre de Santé Sexuelle, porté par le Département de l'Ain, ou l'Association Départementale d'Aide aux Personnes de l'Ain (ADAPA).
- Grâce à des locaux plus spacieux, l'accueil sera amélioré et davantage de services publics seront accessibles.
- La permanence hebdomadaire des Finances Publiques sera assurée chaque mardi après-midi ;
 - Les permanences mensuelles d'aide juridique du CIDFF pourraient passer de 1 à 3 par mois ;
 - Une permanence mensuelle de l'ADIL (conseil en logement) pourra se déplacer de l'ULM à la France Services ;
 - Le déménagement de la Mission Locale Jeunes sur le site est aussi à l'étude, pour renforcer l'accompagnement des jeunes vers la formation et l'emploi ;
 - L'organisation de cafés et ateliers numériques sera assurée chaque semaine par le Conseiller Numérique.

Un pôle d'accompagnement citoyen pour simplifier

Avec l'intégration de la France Services au sein du Pôle d'Accompagnement Citoyen, les habi-

tants disposeront bientôt d'un lieu unique, dans des locaux plus grands, modernisés et pensés pour un meilleur accueil du public. Ce regroupement marque une nouvelle étape pour renforcer la qualité de l'accompagnement de proximité. Plus besoin de multiplier les déplacements : l'ensemble de vos démarches administratives, sociales, financières ou de santé pourront être réalisées sur un seul et même site. Un véritable gain de temps et d'efficacité ! Cette organisation favorise également un travail étroit entre les professionnels, pour des échanges facilités et une meilleure coordination. Avec, au final, un accompagnement plus fluide, plus réactif et plus personnalisé, pour tous les publics, à tous les âges de la vie.

Un pôle d'accompagnement citoyen pour être toujours plus près des habitants

Implanté au 1820 de la Grande Rue à Miribel, au sein des anciens locaux de la CCMP, le Pôle bénéficiera d'un site visible, en bord de la RD 1084, ainsi que d'une proximité directe avec les réseaux de bus Région et Colibri de la CCMP (arrêt Saint Martin, desservi par les lignes A71 et A32, ainsi que Colibri). De quoi encore renforcer l'accessibilité de ce futur lieu ressource !

THEATRE ALLEGRO

Thomas FERSEN + Trio SR9 - Ven. 27 mars 20h30 : Tout public dès 10 ans - Concert

Pour célébrer 30 ans d'une carrière foisonnante, Thomas FERSEN s'accompagne du compositeur Clément Ducol et du Trio SR9. Marimba, vibraphone et autres percussions offrent à l'univers de Thomas FERSEN une dimension plus que jamais fantastique et théâtrale !

En Attendant Bojangles - Jeu. 2 avril - 20h30 : Tout public dès 12 ans - Théâtre

D'après le roman à succès d'Olivier BOURDEAUT. Un rythme tourbillonnant pour une histoire à la cadence endiablée. Un couple fantasque, guidé par une insatiable soif de vivre, entraîne son fils dans une existence transformée en aventure perpétuelle, en



un tourbillon vertigineux. L'amour fou n'a jamais si bien porté son nom !

Y'a de la Joie - Michael HIRSCH - Ven. 24 avril - 20h30 : Tout public dès 10 ans - Humour

« Un an pour apprendre LA JOIE DE VIVRE ! C'est le défi que je me suis lancé. Et ça a marché... »

enfin presque ! Et je vous embarque dans cette quête drôle, sensible, et surtout joyeuse ! » Michaël HIRSCH

INFOS/RESERVATIONS : www.theatreallegro.fr ou 04 78 55 80 20. Lieu : L'Allégro, Miribel.

VIE ASSOCIATIVE

SOU DES ECOLES

Fleurs, plants et herbes aromatiques - Un avant-goût du printemps !

Venez nombreux à la traditionnelle vente de plants, de fleurs et d'herbes aromatiques. Le producteur partenaire est M. GRUMET (comme l'an passé) fondateur des Fleurs de Thil.

Samedi 25 avril de 8 h à 12 h place Charles de Gaulle.

Précommande à faire sur helloasso.com (QR code ci-contre) ou via les bons de commande disponibles en mairie, à ARTEMIS, à la boulange-

rie ou au Club Amitié Loisirs.

Uniquement en pré-commande - stocks très limités sur le marché le jour J.



DES NOUVELLES DU CLUB AMITIE LOISIRS

Après un début d'année sur les chapeaux de roues : Galettes des rois, sortie Expo/restau, notre A.G., sortie Tain l'Hermitage, restau-groupe, déjeuner Carnaval, voyage de 3 jours à Nice/Menton, sortie culturelle Khéops, atelier culinaire au club, soirée Saint Patrick, nous préparons notre brocante 2^e édition à la salle des fêtes le dimanche 12 avril, ainsi que les 50 ans de notre club le vendredi 17 avril.

Une sortie déjeuner/croisière à Vouglans est prévue le 23 avril, notre loto quant à lui aura lieu le 5 mai. Et le 21 mai nous passerons notre journée à Thonon/Yvoire, et tant de belles choses et événements à vivre ensemble...

Qu'y a-t-il de plus dynamique que le club Amitié Loisirs ?

Et surtout rendez-vous le dimanche 12 avril, on compte sur vous !!!!



CT DOMBES

Samedi 16 mai, le CT Dombes organise sa 47^{ème} randonnée vélo et pédestre la « Saint Maurice ». Cette année, plusieurs nouveautés sont au programme : deux parcours gravel de 44 km et 56 km, de nouveaux circuits route/VAE sur la Dombes et la Côtière et une animation « live » par un groupe jazz et rock local. Les cyclistes

débutants et les familles pourront réaliser un parcours balisé et sans difficulté de 28 km dans le Grand Parc de Miribel Jonage.

Les amateurs de vélo plus chevronnés auront le choix entre le parcours route/VAE de 77 km dans la Dombes ou bien celui de 124 km qui leur fera découvrir la Côtière entre Neyron et Priay.

En plus des circuits vélo et gravel, deux circuits marche avec chasse au trésor de 7 ou 12 km sont proposés. Un ravitaillement est prévu sur les parcours et tous les participants se verront offrir une assiette repas à déguster à l'arrivée. Tous les départs ont lieu du Parc de la Sathonette à St-Maurice-de-Beynost entre 7h00 et 10h30. Les inscriptions se font de préférence sur le site internet <https://ct-dombes.fr/> ou sur place. Le CT Dombes remercie tous les partenaires institutionnels et commerciaux qui soutiennent cet événement.

AMD

Vous trouverez ci-dessous la programmation de l'AMD pour le mois d'avril 2026.

Vendredi 3 avril - 18h30 : Les Rendez-vous de la musique, conférence d'histoire de la musique : Guitare, la musique de Léo BROUWER, avec les élèves des classes de guitare, Auditorium de l'AMD

Vendredi 24 avril - 18h30 : Les Rendez-vous de la musique, conférence d'histoire de la musique sur les Aïres d'opéras italiens, Auditorium de l'AMD

Samedi 25 avril - 19h30 : Soirée latine avec l'orchestre d'harmonie de l'Espérance de Beynost, Complexe du Mas de Roux, Beynost

SAINT MAURICE TENNIS - PADEL

Le club Saint-Maurice-de-Beynost Tennis - Padel poursuit sa dynamique conviviale et sportive avec de nombreuses animations et compétitions qui rythment la vie du club.

Le vendredi 6 mars, le club a organisé un Afterwork Pizza Padel particulièrement réussi. Au programme de la soirée : une formule « montante-descendante » permettant aux joueurs de se rencontrer dans une ambiance ludique et compétitive. Pas moins de 24 participants ont répondu présents pour partager ce moment sportif et convivial. Entre les matchs, les joueurs ont pu profiter d'un bar à pizzas mis en place en partenariat avec Illyrian Pizza, qui a contribué à la réussite de la soirée. Face à l'enthousiasme des participants, cet événement sera reproposé prochainement. Les personnes intéressées sont invi-

tées à rester attentives aux réseaux sociaux du club pour connaître les prochaines dates et modalités d'inscription.

Sur le plan tennistique, la saison de printemps s'annonce également très active avec le championnat interclubs. Cette année, le club comptera neuf équipes engagées, témoignant du dynamisme et de l'engagement des licenciés. Parmi elles, une équipe évoluera au niveau régional, tandis que deux équipes féminines représenteront également les couleurs du club. Une belle mobilisation qui reflète la vitalité de la section tennis.

Les mois à venir seront également marqués par des stages de tennis et de padel, destinés aux jeunes comme aux adultes souhaitant progresser ou découvrir ces disciplines. Le club prépare aussi une animation originale autour des "3 raquettes", permettant aux participants de s'initier ou de jouer au tennis, au padel et au pickleball dans un même événement convivial.

Les détails de ces prochains rendez-vous seront communiqués prochainement sur le site internet et les réseaux sociaux du club. Une chose est sûre : entre compétition, découverte et moments de partage, la saison s'annonce riche pour les adhérents et les amateurs de raquette à Saint-Maurice-de-Beynost.



OBSM : DU BEAU JEU POUR LES EQUIPES MASCULINES

En elite 2, les Mauriciens ont réussi à atteindre la demi-finale, mais comme l'an dernier ils ont échoué à la porte de la finale et de l'élite 1, en s'inclinant contre Macon. Cependant, notre club sera bien présent pour les finales de championnat de France à St-Chamond le 28 mars, puisque l'équipe réserve s'est qualifiée pour cette finale après avoir remporté le quart de finale contre Feurs le samedi 14 mars et la demi-finale contre Thônes le 15 mars au matin. On espère qu'ils rapporteront un titre national, notre club l'avait obtenu en 2020 !



ARTEMIS

ARTE' FAMILLES ET ADULTES

Programme d'activités Atelier parents - enfants (ouvert aux grands parents), les mercredis de 10h00 à 11h30 :

- Atelier Créatif 4 mars 2026
- Atelier droit des femmes 11 mars 2026
- Ateliers grande lessive 18 mars 2026
- Ateliers Graine de lecteur 25 mars 2026
- Atelier poisson d'avril le 1^{er} avril 2026

Atelier habitants, ouvert à tous, les jeudi après-midi (14h-16h30) :

Un temps d'échange et de convivialité, construit pour tous et par tous (gratuit et ouvert à tous sans adhésion).

Artemis vous proposera des temps d'animations et sorties famille durant les vacances renseignement à l'accueil d'ARTEMIS.

Forum Parentalité le mardi 19 mai 16h30 (place Charles de Gaulle). Au programme : plein d'activités, informez-vous auprès des partenaires (ARTEMIS, Relais petite enfance, crèche, école maternelle, élémentaire, Centre de loisirs de la commune, sou des écoles, CCMP).

ARTE' JEUNES 11/17 ANS

Retrouvez notre programme des vacances scolaires de printemps dès le vendredi 20 mars. Informations auprès de l'équipe jeunesse ou de l'accueil ARTEMIS.

Les formules :

- Accueil de loisirs, 4 jours du 6 au 11 avril. Inscriptions à la journée, ouvert pour les jeunes de 11 à 17 ans.
- Accueil de loisirs du 13 au 18 avril, inscriptions à la semaine.

Les inscriptions débuteront le mardi 23 mars aux horaires d'ouverture de l'accueil.

SAISON CULTURELLE ARTEMIS

Dimanches loisirs (gratuit ouvert à tous) : dimanche 29 mars à 15h00 Contes avec Arlette BARBACHOUX. **Vendredi 24 avril et samedi 25 avril 2026 à 20h30 Concert Feel of Floyd :**

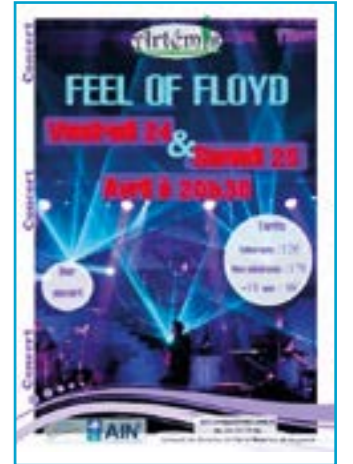
Constitué de 8 musiciens, assistés d'une équipe technique complète son et lumières, chaque concert est un grand moment de bonheur et de partage autour du groupe mythique des années 70 Pink Floyd. FEEL OF FLOYD ne cherche pas à égaler les «grands» et n'a pas la prétention de le faire. Le projet est une aventure humaine, composé de membres qui y mettent tout leur cœur afin d'offrir un réel «show» avec les com-

positions de Pink Floyd. Lumières, effets sonores, décors ... rien n'est laissé de côté !!

Jauge limitée, pensez à réserver vos places Tarifs : 12€ pour les adhérents, 17€ non adhérents et 8€ - de 18 ans

Jeudi 4 juin à 16H30

Temps festif intergénérationnel avec Fifi le titi stéphanois. Grâce à sa voix de «castra baryton basse» et sa fidèle guitare à « 37 cordes et demi », Fifi le Titi Stéphanois vous propose un voyage musical et humoristique des années 1910 aux années 1980. Fifi le Titi Stéphanois, c'est 7 ans de théâtre, plus de 700 spectacles dans toute la France.



LES ACTIVITES ARTEMIS

Danse afro caribéenne : Salsa, Bachata, Merengue - ouvert à tous, le vendredi 3 avril 2026 sur inscription - Tarif 10€ adhérent / 12€ non adhérent.

Les rencontres de la diversité : Rencontre et échanges lors de différents ateliers - programme à l'accueil ARTEMIS, le vendredi 10 mars 2026.

Sonothérapie : Venez découvrir les bienfaits de la sonothérapie le samedi 11 avril 2026 de 16h à 17h à ARTEMIS. **English apéro :** Papote en anglais autour d'un apéro partagé les jeudis 2 et 23 avril 2026 et 7 et 21 mai 2026 à ARTEMIS. **WEEK-END rando au plateau des Glières :** les 30 et 31 mars 2026. Renseignements et inscription à l'accueil.

BIBLIOTHEQUE

Bulles à histoires : Moments lectures pour les plus jeunes les samedis 25 avril et 23 mai à 10h30. Une séance sera exceptionnellement proposée le mercredi 6 mai à 15h.

Ateliers jardinage : Les mercredis de 15h à 17h, des ateliers jardinage pour les enfants. Deux dates à venir en avril et en mai.

Printemps des arts : Artémis propose deux expositions : « Fragment d'un départ », et « Mon petit point m'a dit »

Vacances Avril : Horaires accueil et bibliothèque du 6 au 11 avril 2026 : mardi 15h-18h ; mercredi 10h-12h ; vendredi 15h-18h ; samedi 9h-12h. Fermeture la semaine du 13 au 18 avril 2026.

Ponts de Mai : Fermeture le 2 mai et du 14 au 16 mai inclus.

AGENDA

dim 12/04	Club Amitié Loisirs Brocante - 2 ^{ème} édition
Mar 14/04	Croix Rouge Repas partagé
Ven 17/04	Club Amitié Loisirs 50 ans du Club !
Sam 18/04	Municipalité Fête de printemps
Sam 25/4	Sou des écoles Vente de plants sur le marché
Sam 25/4	CLARA Fête des oeillets
Mar 05/05	Club Amitié loisirs Loto

Ven 08/05	Municipalité Commémoration du 8 mai 1945
Sam 16/05	CT Dombes Rando-Cyclo
Mar 19/05	Croix Rouge Repas partagé
Sam 23/05	Municipalité Marché des créateurs
Sam 30/05	Sou des écoles Ludo Boum
Sam 30/05	Cacciatore Boxing Club One Star Night

ETAT CIVIL

Naissances	
08/01	Yhan HAIDARI
08/01	Younes AOUI TI
29/01	Syrine GASMI
04/02	Mira KRIMAT
21/02	Esmée GREENDA
06/03	Georges DESSALES
Décès	
09/01	Sabah MECHERI Epse BENCHEIKH LEHOCINE
13/01	Jean-Claude FERLAT
22/01	Antoine BONZI
24/01	Gilberte CAVARROC Vve GARCIA
15/02	Christian DESVIGNES
15/02	Ginette BICHAT Vve COMBIER
24/02	Andrée BÉNIÈRE Vve BLANCHOT
Mariage	
31/01	Mehdi AOUKA et Samira SAHRANE

VIDE-GRENIER

Le vide-grenier de Saint-Maurice-de-Beynost se tiendra le dimanche 14 juin 2026, sur l'avenue Maurice Cusin. Organisée par les associations du Twirling Bâton et des Jeunes Sa-peurs Pompiers de Saint-Maurice-de-Beynost, le vide-grenier ouvrira ses portes au public à partir de 7h le matin et jusqu'à 17h. L'arrivée des exposants se fera entre 5h et 8h. Sur place, une buvette sera disponible avec des produits frais et locaux pour ravir vos papilles. Entrée gratuite pour les visiteurs. Pour les exposants, réservation possible à l'adresse mail brocantesmb@gmail.com.

MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique tigre revient chaque printemps et se reproduit dans de petits récipients d'eau près des habitations. La femelle pond jusqu'à 1000 œufs en quelques semaines, qui éclosent rapidement dès qu'ils sont en contact avec l'eau. Comme il se déplace peu (environ 150 m), sa présence indique qu'il est né à proximité. Pour limiter sa prolifération, il est essentiel d'éliminer les points d'eau stagnante (pots, gouttières, terrasses, etc.) et d'empêcher l'eau de s'accumuler. La lutte repose donc sur des gestes simples et collectifs pour supprimer les lieux de ponte.



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, Jeudi	Mardi, Mercredi, Vendredi
8h30 - 12h	8h30 - 12h
14h - 18h30	

LES ECHOS DE SAINT MAURICE : Journal municipal de Saint-Maurice-de-Beynost

- Directeur de la publication : P. GOUBET
- Ont participé à la rédaction : La commission Information-Communication, les équipes d'ARTEMIS, du CT Dombes, de l'OBSM, du Club Amitié Loisirs, de St Maurice Tennis-Padel, du Sou des écoles et de l'AMD
- Mise en page : S. JUBAN
- Edition : Mairie, avenue du Mas Rolland
- Impression : Hurrah Luna
- Distribution : Equipe municipale de bénévoles

MAIRIE DE SAINT MAURICE DE BEYNOST : avenue du Mas Rolland

● Tél : 04 78 55 14 08

● Email : mairie@saint-maurice-de-beynost.fr - ● Site : www.saint-maurice-de-beynost.fr

Adresse de la déchetterie :
Z.I de la Tuillière à Miribel.

Horaires du 1^{er} mars au 30 juin
Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h de 13h30 à 18h
Samedi :
de 8h30 à 18h sans interruption